

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ/SURY-LE-COMTAL Assainissement

Inauguration de la nouvelle station d'épuration

Boris DAUBE



La station d'épuration a été inaugurée conjointement par les élus et des enfants, dans une démarche pédagogique. Photo Le Progrès /Boris DAUBE

Elle est écologique, silencieuse et n'émet pas ou peu d'odeur : la station d'épuration qui recevra les eaux usées de Sury-le-Comtal et Saint-Marcellin-en-Forez, a été inaugurée vendredi par les élus, en compagnie d'enfants.

La comparaison est peut-être osée, mais on pourrait presque qualifier de « Rolls des stations d'épuration » le nouvel équipement dont viennent de se doter les communes de Sury-le-Comtal et Saint-Marcellin-en-Forez.

Inaugurée vendredi par les maires, les élus de Loire Forez agglomération (LFA) et du Département, l'installation baptisée L'Eau-Rizon* assure sa fonction de traitement des eaux usées, sans les inconvénients qui vont avec.

En effet, sur place, presque aucun désagrément olfactif n'est à déplorer. Cela, grâce à la présence de tours de désodorisation qui font bien leur travail. Les bruits sont, quant à

eux, relativement contenus à l'intérieur des bâtiments. Ainsi, l'objectif des élus « de construire une station qui s'intègre au mieux dans l'environnement », semble avoir été atteint.

Par ailleurs, l'ouvrage comprend un atelier de compostage qui mélange les boues récupérées des eaux usées à des débris végétaux pour en faire un fertilisant, donné gratuitement aux agriculteurs. Cerise sur le gâteau – ou plutôt sur le toit – ledit atelier de compostage est recouvert de 330 m² de panneaux solaires, capables de produire 65 000 kWh par an.

• Une note à 8 M€

Néanmoins, cette station écoresponsable a un coût : 8,098 millions d'euros TTC.

L'addition est salée, même légèrement supérieure à ce qui avait été anticipé par Robert Chapot, vice-président de Loire Forez agglomération délégué à l'assainissement, et ses équipes : « La difficulté du terrain nous a posé des problèmes au moment de couler les fondations. Si on ajoute les quelques ajustements effectués à droite et à gauche, le surcoût est de 430 000 euros, rien que pour la main-d'œuvre ».

Les subventions accordées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (à hauteur de 57 %) et le Département (12 %) soulagent la note. Et, pour Éric Lardon, le maire de Saint-Marcellin-en-Forez, la fin justifie les moyens : « L'ancien équipement était devenu obsolète. Cette nouvelle station, en plus de rendre une eau propre à l'environnement, couvre les besoins des habitants des deux communes. » Et même plus : d'une capacité de 18 000 équivalents habitants, le système de cette station dernier cri peut être étendu à 27 000, si besoin.

(*) Le nom L'Eau-Rizon a été proposé par les élèves de l'école Saint-Joseph, de Sury-le-Comtal, dans le cadre d'une sollicitation lancée par LFA auprès des écoles des deux communes.